

Acte de mariage de BONHOMME Jacques Augustin et NOUËL Susanne
[432]x[433].

Le mardi vingt-septième jour de may mil sept cent soixante-six, après la publication du futur mariage entre Jacques Auguste BONHOMME , journalier, fils puisné de Jean BONHOMME, âgé d'environ vingt-trois ans, et de Marie CANTAIS, les père et mère de cette paroisse, et Susanne NOUËL, fille de Thomas NOUËL, journalier, et de feu Marie LEMARCHAND de la paroisse d'Angerville L'Orcher, âgée d'environ trente-deux ans, ses père et mère de la paroisse de Gonnevillle, faite en cette église au prosne de la messe paroissiale qu'en celle d'Angerville l'Orcher par jours de dimanche savoir le six, le treize et vingt d'avril dernier sans qu'il se soit trouvé empêchement ni opposition ni en cette paroisse qu'en celle d'Angerville L'Orcher, comme il nous apparu par le certificat de Monsieur le curé d'Angerville signé, après les fiançailles célébrées dimanche dernier dans l'église d'Angerville par soussigné prêtre vicaire, ai reçu en cette église leur consentement mutuel et je leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la sainte église en présence de Jean BONHOMME, père de l'époux, Charles François BONHOMME, Thomas NOUËL, père de l'épouse, Nicolas NOUËL fils de Thomas NOUËL, âgé d'environ vingt-cinq ans, domestique en la paroisse de Bléville, Pierre LAPERT, laboureur, âgé d'environ vingt-cinq ans, dudit Angerville, et de Jean TESSIER curé en cette église âgé d'environ vingt-deux ans, lesquels ont signé avec l'époux et l'épouse lesquels ont déclaré ne savoir écrire.

Marques : Jacques BONHOMME, Susanne NOUËL, Charles
François BONHOMME

A.D. 76

Saint Jean de la Neuville

Signatures : Jean BONHOMME, Jean LAPERT, Jean TESSIER